Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 056-215601758-20260126-DE2026014-DE

COMMUNE DE PLUMERGAT

Séance du Conseil municipal du 26 janvier 2026

Délibération n°2026/01/4

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six janvier à vingt heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Plumergat, légalement et individuellement convoqués, se sont réunis, en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Madame Sandrine CADORET, Maire.

Après avoir procédé à l'appel nominal et constaté que le quorum est atteint, Madame le Maire ouvre la séance.

Nombre de conseillers : En exercice : 27 Présents : 23 Votants : 25	Étaient présents :	Sandrine CADORET, Michel JALU, Odile ROSNARHO, Pascal BLANDEL, Marie-Reine BOURGEOIS, Henri PERRONNO, Mathilde DINARD, Martine CHAPEAU, Dominique LE CALVEZ, Isabelle ARZ, Thierry DANO, Maryline PRADIC, Marie-Agnès CHAUVEL, Nathalie LE BODIC, Christophe JÉGO, Guillaume GUILLEMIN, Éva LEROUX, Romuald PRONO, Claire LE GUNÉHEC, Richard POTEL, Frédéric PIDANCIER, Lukrecja MILCENT, Samuel LE PENNEC
	Absents excusés et représentés :	Philippe LE RAY a donné pouvoir à Sandrine CADORET, Valérie THOMAZO a donné pouvoir à Nathalie LE BODIC
	Absents excusés :	Bernard FRANÇOIS, Joëlle LE GAT
	Secrétaire de séance :	Éva LEROUX
	Date de convocation :	19 janvier 2026

Objet : Choix du gérant et présentation du bail commercial pour le local situé 1 rue du Pont Forest

Madame Sandrine CADORET informe l'assemblée que les travaux de construction du local commercial sont désormais achevés.

Un appel à candidatures a été lancé via différents supports (revue municipale, presse, réseaux sociaux) afin de mettre ce commerce en location.

L'immeuble se situe dans un bâtiment sur rue de deux niveaux, comprenant une surface de vente de 127,67 m², un bureau de 13,30 m², une réserve de 38,52 m², une pièce avec lavabo et toilettes de 4,69 m².

Après avoir reçu différents candidats, il est proposé de retenir, compte-tenu de son expérience, la candidature de Madame MORICE Lina, représentant la société "EURL MORICE WENK".

Cette dernière a été informée du souhait de la municipalité d'y exercer une activité de commerce de proximité privilégiant l'approvisionnement en circuits courts auprès de producteurs locaux. L'enseigne prévue est Vivéco Market, du groupe Codifrance.

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 056-215601758-20260126-DE2026014-DE

Le projet de bail commercial de ce local est annexé au présent bordereau et les élus sont invités à en prendre connaissance.

Ainsi,

Vu la disponibilité du local commercial situé 1 rue du Pont Forest,

Vu le projet de bail commercial annexé au présent bordereau,

Considérant l'intérêt manifesté par Madame MORICE Lina pour la location de ce local commercial,

Considérant que ce nouveau local permettra le développement de l'activité commerciale dans le bourg de Plumergat,

Ainsi, le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

Article 1 : D'ATTRIBUER la location du local commercial situé 1 rue du Pont Forest à la société "EURL MORICE WENK", représentée par Madame MORICE Lina, dès que les travaux d'aménagement intérieurs auront été réalisés par ses soins.

Article 2 : D'APPROUVER le projet de bail commercial tel qu'annexé au présent bordereau et D'AUTORISER Madame le Maire, ou son représentant légal, à le signer.

Article 3 : DE PRÉCISER que le preneur bénéficiera du local à titre gracieux durant les (3) trois premières années de location. À compter de la quatrième année, le preneur s'acquittera d'un loyer mensuel de cinq-cents €uros TTC (500 €), payable mensuellement.

Article 4 : D'AUTORISER Madame le Maire, ou son représentant légal, à signer tout document se rapportant à cette décision et à prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier.

La Secrétaire de séance,
Éva LEROUX.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Le Maire,
Sandrine CADORET.

MAIRIE DE PLUMERGAT
56400 (Morbihan)